

## **Le mariage protestant au 16<sup>e</sup> siècle: désacralisation du lien conjugal et nouvelle “sacralisation” de la famille**

### **Protestant marriage in the 16<sup>th</sup> century: from desacralized wedlock to a new “sacralization” of the family**

### **El matrimonio protestante en el siglo XVI: desacralización del vínculo conyugal y nueva “sacralización” de la familia**

Monique WEIS  
Université libre de Bruxelles – FNRS  
monique.weis@ulb.ac.be

Fecha de recepción: 09-01-2019  
Fecha de aceptación: 26-02-2019

#### **RÉSUMÉ**

Le principal objectif de cet article est d'encourager une approche plus large, supra-confessionnelle, du mariage et de la famille à l'époque moderne. La conjugalité a été “désacralisée” par les réformateurs protestants du 16<sup>e</sup> siècle. Martin Luther, parmi d'autres, a refusé le statut de sacrement au mariage, tout en valorisant celui-ci comme une arme contre le péché. En réaction, le concile de Trente a réaffirmé avec force que le mariage est bien un des sept sacrements chrétiens. Mais, promouvant la supériorité du célibat, l'Église catholique n'a jamais beaucoup insisté sur les vertus de la vie et de la piété familiales avant le 19<sup>e</sup> siècle. En parallèle, les historiens décèlent des signes de “sacralisation” de la famille protestante à partir du 16<sup>e</sup> siècle. Leurs conclusions doivent être relativisées à la lumière de recherches plus récentes et plus critiques, centrées sur les rapports et les représentations de genre. Elles peuvent néanmoins inspirer une étude élargie et comparative, inexistante dans l'historiographie traditionnelle, des réalités et des perceptions de la famille chrétienne au-delà des frontières confessionnelles.

**MOTS-CLÉ:** Époque Moderne, mariage, famille, protestantisme, Concile de Trente

#### **ABSTRACT**

The main purpose of this paper is to encourage a broader supra-confessional approach to the history of marriage and the family in the Early Modern era. Wedlock was “desacralized” by the Protestant reformers of the 16<sup>th</sup> century. Martin Luther, among others, denied the sacramental status of marriage but valued it as a weapon against sin. In reaction, the Council of Trent reinforced marriage as one of the seven sacraments. But the Catholic Church, which promoted the superiority

of celibacy, did little to defend the virtues of family life and piety before the 19<sup>th</sup> century. In parallel, historians have identified signs of a “sacralization” of the Protestant family since the 16<sup>th</sup> century. These findings must be relativized in the light of newer and more critical studies on gender relations and representations. But they can still inspire a broader comparative study, non-existent in traditional confessional historiography, of the realities and perceptions of the Christian family beyond denominational borders.

**KEY WORDS:** Early Modern Christianity, marriage, family, Protestantism, Council of Trent

## RESUMEN

El principal objetivo de este artículo es propiciar una aproximación más amplia, supraconfesional, del matrimonio y la familia en la época moderna. La conyugalidad fue “desacralizada” por los reformadores protestantes del siglo XVI. Martín Lutero, entre otros, rechazó el estatuto del sacramento del matrimonio, mientras que lo valoraba como un arma contra el pecado. Como reacción, el Concilio de Trento reafirmó con fuerza que el matrimonio es, sin duda, uno de los siete sacramentos cristianos. Pero al promover la superioridad del celibato, la Iglesia católica nunca insistió mucho en las virtudes de la vida y de la piedad familiares antes del siglo XIX. Paralelamente, los historiadores identifican signos de “sacralización” de la familia protestante a partir del siglo XVI. Sus conclusiones deben ser relativizadas a la luz de investigaciones más recientes y más críticas, centradas en las relaciones y las representaciones de género. Sin embargo, aquellas pueden inspirar un estudio ampliado y comparativo, inexistente en la historiografía tradicional, de las realidades y las percepciones de la familia cristiana más allá de las fronteras confesionales.

**PALABRAS CLAVE:** Edad Moderna, matrimonio, familia, protestantismo, Concilio de Trento

## 1. INTRODUCTION

Interroger le caractère “sacré” du mariage protestant revient à buter sur des paradoxes qui renvoient au caractère ambigu du concept même de sacré. Est-ce que la notion désigne des intrinsèques ou des variables? Un élément sacré l'est-il de manière immuable, en dehors des contingences humaines, ou alors le sacré peut-il changer d'aspect au gré des adaptations de la doctrine et des pratiques? Cette question se tranche évidemment aussi en fonction du point de vue de l'observateur. L'historien qui étudie le fait religieux comme un fait social et culturel en interdépendance avec d'autres adopte la vision dynamique et relativiste du sacré. Dans cet ordre d'idées, j'utiliserai surtout le terme de “sacralisation”, pour souligner le caractère changeant et intrinsèquement humain du sacré, ainsi que la nécessité de toujours le contextualiser. Ma réflexion originale sur le mariage protestant au 16<sup>e</sup> siècle trouve ainsi toute sa place dans le cadre de ce dossier sur le thème du “sacré” dans l'histoire.

Mon principal objectif est d'encourager une approche plus large, supra-confessionnelle, du mariage et de la famille à l'époque moderne, afin de dégager des pistes d'interprétation nouvelles. La conjugalité a été “désacralisée” par les réformateurs protestants du 16<sup>e</sup> siècle. Martin Luther, parmi d'autres, a refusé le statut de sacrement au mariage, tout en valorisant celui-ci comme une arme contre le péché. En réaction, le concile de Trente a réaffirmé avec force que le mariage est bien un des sept sacrements chrétiens. Mais, promouvant la supériorité du célibat, l'Église catholique n'a jamais beaucoup insisté sur les vertus de la vie et de la piété familiales avant le 19<sup>e</sup> siècle. En parallèle, les historiens décèlent des signes de “sacralisation” de la famille protestante à partir du 16<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là d'un paradoxe qui intéresse à relever, à approfondir, et, peut-être, à relativiser.

Le mariage protestant est le sujet central de ma contribution, ou plutôt les conceptions et réalités du mariage selon les différentes traditions protestantes, surtout dans les courants historiquement dominants, issus des Réformes luthérienne et calviniste. Mais il va de soi que ce sujet ne peut être traité sans l'évocation parallèle des thèmes de la filiation et, surtout, de la famille. Par ailleurs, la spécificité des protestantismes ne peut être mise en évidence qu'en miroir de la tradition catholique. Commençons donc par un rappel de la théologie du mariage selon l'Église romaine telle qu'elle s'est mise en place à partir du 13<sup>e</sup> siècle, puis à la suite du concile de Trente au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, l'œuvre tridentine est d'abord et avant tout une réaction aux nouvelles idées et règles introduites et promues par les Réformes protestantes, y compris dans le domaine de la conjugalité.

## 2. LA SACRALITÉ DU MARIAGE CATHOLIQUE RÉAFFIRMÉE

La question du mariage fait l'objet d'importants débats pendant la 24<sup>e</sup> session du concile de Trente, c'est-à-dire entre février et novembre 1563. En réalité, elle est à l'ordre du jour dès la première période conciliaire, qui débute en décembre 1545, c'est-à-dire presque vingt ans plus tôt. Les Pères l'abordent à plusieurs reprises au courant de l'année 1547, mais le consensus se révèle alors impossible. Aussi, les décisions du concile sur le sacrement du mariage ne sont-elles prises qu'à la veille de sa clôture fin 1563. Pour appréhender la doctrine de l'Église catholique tridentine en la matière, il faut lire en détail ces textes normatifs adoptés le 11 novembre 1563, en séance solennelle, par le concile de Trente: douze canons reprenant tous la formule caractéristique "Qu'il soit anathème", précédés d'un préambule, et suivis de plusieurs décrets de réforme. Ces derniers sont connus sous le nom de *Tametsi* ("bien que") d'après l'incipit du premier, qui préconise un combat acharné contre les mariages clandestins, véritable obsession des théologiens et des autorités ecclésiastiques du 16<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Le concile de Trente (1545-1563) n'édicte aucun élément doctrinal nouveau, mais reprend, clarifie et codifie des éléments puisés dans les traditions biblique et patristique, et dans la théologie médiévale<sup>2</sup>. En effet, cet héritage est manifeste tant dans les débats que dans les décisions conciliaires: des références à la Genèse<sup>3</sup> y côtoient les paroles du Christ sur l'indissolubilité des liens du mariage<sup>4</sup> et celles de l'apôtre Paul sur l'amour conjugal qui

1 *Les Décrets et Canons touchant le mariage, publiés en la huitiesme session du Concile de Trente, souz nostre saint pere le Pape Pie quatriesme de ce nom, l'unziesme iour de novembre, 1563*, Paris, 1564. M. Weis, "La 'Sainte Famille' inexistante? Le mariage selon le concile de Trente (1563) et à l'époque des Réformes", dans C. Vanderpelen-Diagre & C. Sägesser (coords.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Problèmes d'Histoire des Religions, 24, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, pp. 31-40; J.-C. Bologne, *Histoire du mariage en Occident*, Paris, Lattès/Hachette Littératures, 1995, pp. 210-230. Sur le concile de Trente en général, voir entre autres: W. François & V. Soen (coords.), *The Council of Trent: Reform and Controversy in Europe and Beyond, 1545-1700*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2018.

2 M. Bernos, "Le concile de Trente et la sexualité. La doctrine et sa postérité", dans M. Bernos (coord.), *Sexualité et religions*, Paris, Cerf, 1988, pp. 219). Cet article a fait l'objet d'une réédition dans: M. Bernos, *Les sacrements dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pastorale et vécu des fidèles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, pp. 213-231.

3 "Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il les créa, homme et femme il les créa. Dieu les bénit et leur dit: Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la (...)" (Gn 1, 27-28). Le préambule des *Décrets et Canons touchant le mariage* du concile de Trente rappelle que "Le premier pere du genre humain (c'est-à-dire Adam), par l'instinct du saint Esprit prononça le perpetuel & indissoluble lien de mariage, quand il dit: Cest oz est maintenant de mes oz, & ceste chaire est de ma chair. Parquoy l'homme delaissera pere & mere, & adherera à sa femme, & seront deux en une chair".

4 "Eh bien! ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer" (Mc, 10, 9).

ressemblerait à l'amour du Christ pour son Église<sup>5</sup>. Cette fidélité délibérée et inconditionnelle à la Tradition s'exprime aussi par le recours à des écrits qui, de manière paradoxale, célèbrent le célibat comme mode de vie idéal pour les chrétiens, à savoir certaines autres épîtres du même Paul de Tarse et leurs interprétations par les Pères de l'Église, en premier lieu Augustin<sup>6</sup>.

Le concile de Trente, dont une mission principale consiste à améliorer la discipline du clergé, notamment en termes d'abstinence, promeut donc le célibat jusque dans ses textes sur le mariage, en présentant ce dernier comme un pis-aller, toujours dans la suite de l'apôtre Paul: "Mais s'ils ne peuvent se contenir, qu'ils se marient; mieux se marier que de brûler" (1 Corinthiens, 9). Bref, le mariage est le mode de vie conseillé à ceux qui sont incapables de maîtriser complètement leurs pulsions et donc de s'engager dans la voie préférée de Dieu, celle d'une vie abstinentes.

L'inscription dans le sillage du passé de l'Église, dans la Tradition avec toutes ses contradictions, est évidemment aussi une réaction au déni radical de celle-ci par les réformateurs luthériens et calvinistes, qui prônent le recours aux seules Écritures, expression de la Parole divine (*Sola Scriptura*). Comme tous les canons tridentins, ceux sur le mariage sont des réponses explicites aux idées protestantes que l'Église catholique cherche à contrer en ce milieu de 16<sup>e</sup> siècle. La formule finale récurrente "qu'il soit anathème ou *retranché*" atteste de cette première vocation du concile de Trente, celle de condamner l'"hérésie" et ceux qui y adhèrent.

Ainsi, le premier des canons sur le sacrement du mariage proclame: "Si quelqu'un dit que mariage n'est pas vraiment & proprement un des sept sacrements de la Loy Evangelique, institué par nostre seigneur Iesus Christ, ainsi qu'il est en l'Eglise introduit par les hommes, & qu'il ne confere point de grace: qu'il soit retranché<sup>7</sup>". La principale innovation protestante dans le domaine de la conjugalité – le refus de reconnaître au mariage le statut de sacrement – est ainsi renvoyée sur le banc des accusés. Dès le préambule des *Decrets et Canons touchant le mariage*, l'héritage du concile de Latran de 1215 est clairement confirmé: "Les saints Peres et les Conciles, & la tradition de l'Eglise universelle, ont iustement & à bon droit enseigné (le mariage) devoir estre annomé entre les sacremens de la nouvelle loy<sup>8</sup>".

Les canons successifs, formulés de manière négative, énoncent puis condamnent les "erreurs", dangereuses parce que contagieuses, des "hérétiques"<sup>9</sup>. Se trompent par exemple tous ceux qui affirment que l'Église ne peut pas accorder des dispenses en termes de consanguinité (canon 3) et que l'Église n'a pas le droit d'interdire les noces à certains moments de l'année et notamment pendant le Carême (canon 11) ou d'annuler des mariages non consommés (canon 6). La polygamie, pratique admise dans certains courants de la "Réforme radicale", est évidemment inadmissible selon le concile de Trente (canon 2): "Si quelqu'un dit estre permis aux Chrestiens d'avoir ensemble plusieurs femmes, & que cela ne leur est prohibé ne defendu par aucune loy divine: qu'il soit retranché<sup>10</sup>".

5 "Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré pour elle" (Ep, 5, 25).

6 "Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi; (...). Je dis toutefois aux célibataires et aux veuves qu'il est bon de demeurer comme moi" (1 Co, 7-8).

7 *Les Decrets et Canons touchant le mariage...*, 1564, 5v.

8 *Idem*, 5r. Sur les antécédents médiévaux: V. Beaulande-Barraud, "Sexualité, mariage et procréation. Discours et pratiques dans l'Église médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)", dans *La Sainte Famille...*, 2017, pp. 19-29; P. L. Reynolds, *How Marriage became One of the Sacraments. The Sacramental Theology of Marriage from the Medieval Origins to the Council of Trent*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016/2018. Hubert Jedin insiste déjà sur l'unanimité qui régnait à Trente concernant le caractère sacré et indissoluble du mariage: H. Jedin, *Crise et dénouement du concile de Trente*, Paris, Desclée, 1965, p. 156.

9 Pour une analyse détaillée des canons: *Le concile de Trente, 2<sup>e</sup> partie (1551-1563)*, vol. XI de l'*Histoire des conciles œcuméniques*, Paris, (Éditions de l'Orante, 1981), Fayard, 2005, pp. 441-455.

10 *Les Decrets et Canons touchant le mariage...*, 1564, 5v.

Le mariage des prêtres et des religieux/religieuses est lui aussi interdit (canon 9): “Si quelqu’un dit que les Clers constituez es sacrez ordres, ou les Reguliers qui solennellement ont fait profession de chasteté & continence, peuvent contracter mariage, & estant contracté qu’il est bon & vallable, nonobstant la loy ecclesiastique, ou le vœu qu’il en ont fait, (...), qu’il soit retranché<sup>11</sup>”. Il s’agit d’une attaque directe contre les innovations protestantes en termes de mariage des pasteurs et d’abolition des ordres religieux. Enfin, les Pères tridentins réaffirment, dans la pure tradition paulinienne et augustinienne, que l’état matrimonial n’est pas préférable à celui du célibat et de la virginité, bien au contraire (canon 10): “Si quelcun dit que l’estat matrimonial doit estre preposé à l’estat de virginité ou de continence, & qu’il n’est meilleur ne plus salutaire de demeurer en virginité ou continence & celibat, que de se marier: qu’il soit retranché<sup>12</sup>”.

À travers ces canons se dessine la vision tridentine du mariage qui sera celle de l’Église catholique pendant les siècles ultérieurs. Les trois fonctions traditionnelles de l’union matrimoniale, déjà présentes dans les textes antiques et médiévaux, sont reconnues et promues: la conclusion d’un contrat d’entraide mutuelle, la reproduction de l’espèce par la filiation, et le moyen le plus approprié pour contenir la sexualité et ses débordements potentiels. Cette triade a connu des remaniements substantiels depuis le 16<sup>e</sup> siècle, beaucoup de moralistes ayant eu tendance à dévaloriser ce que le concile de Trente définit comme le premier objectif du mariage chrétien, à savoir l’assistance entre époux et un certain amour conjugal<sup>13</sup>.

Il n’empêche que la triple justification du mariage, assortie de normes et de recommandations, tant pour le clergé que pour les futurs mariés et les conjoints, est développée dans de nombreux écrits d’édification et de piété centrés sur le mariage et la vie conjugale tout au long de l’époque moderne. Il y est question d’affection entre époux, de fidélité et de chasteté, de solidarité réciproque, de la quasi-indissolubilité des liens matrimoniaux, ainsi que de la nécessité d’endiguer les pulsions considérées comme sauvages. Mais si les enfants sont présents en filigrane, le thème de la famille chrétienne, certainement celui de la “Sainte Famille”, en est, pour ainsi dire, absent. Tout au plus, cette littérature religieuse foisonnante, adressée d’abord aux femmes par le biais de ceux qui ont la charge de leurs âmes, insiste-t-elle sur les devoirs sacrés de l’épouse chrétienne et de la bonne mère<sup>14</sup>.

### 3. LE MARIAGE PROTESTANT “DÉSACRALISÉ”

D’après la Tradition médiévale que le concile de Trente réaffirme avec vigueur, les sacrements chrétiens sont au nombre de sept: baptême, eucharistie, pénitence, confirmation, ordre/sacerdoce, mariage et extrême-onction. Ils relèvent exclusivement d’un pouvoir sacerdotal de plus en plus sacralisé et dont la Réforme catholique va encore encourager la sacralisation. Par contre, les Églises protestantes nées au 16<sup>e</sup> siècle, qui rejettent l’idée d’une intercession nécessaire et bénéfique par les ministres du culte ou par d’autres intermédiaires, ne reconnaissent plus que deux sacrements, à savoir le baptême et l’eucharistie, tous deux fondés sur la relation directe, sans médiation, entre Dieu et les hommes.

11 *Id.*, 6v-7r.

12 *Id.*, 7r.

13 M. Bernos, “L’Église et l’amour humain à l’époque moderne”, dans M. Bernos, *Les sacrements...*, 2007, pp. 245-264.

14 M. Bernos, *Femmes et gens d’Église dans la France classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, Histoire religieuse de la France, 2003, surtout pp. 119-148 (chapitre V, *Comment être une épouse chrétienne?*) et pp. 149-171 (chapitre VI, *La “bonne mère”*).

En d'autres termes, pour reprendre la vision catholique, les réformateurs ont "profané" le mariage, ce que dénonce d'ailleurs avec virulence le préambule des *Decrets et Canons* (tridentins) *sur le mariage*:

A l'encontre de laquelle tradition, les impitoyables hommes de ce siècle forcenans, non seulement ont mal senty de ce venerable sacrement, mais (suyvant leur coustume) soubz le pretexte & couleur de l'Evangile, introduisans une liberté charnelle, ont tenu & affermé tant par escrit que par parole, plusieurs choses reculées du sens & intelligence de l'Eglise catholique receuës & aprouvées par coustume, depuis le temps des Apostres iusques à icy: non sans grand perte & detrimment des fideles de Iesus Christ<sup>15</sup>.

L'accusation de concupiscence, qui affleure dans cet extrait, est un thème récurrent dans la polémique catholique contre les protestants. Les arguments religieux ne seraient qu'un prétexte pour s'adonner en toute impunité à des actes illicites. Un exemple souvent cité est, bien-sûr, la collection d'épouses malheureuses du roi d'Angleterre Henri VIII. Ces dénigrements sont autant de réactions au refus des protestants de valoriser le célibat au détriment de l'union conjugale. Ils sont aussi et surtout des réponses à la nouvelle approche proposée par les réformateurs luthériens et calvinistes<sup>16</sup>.

Martin Luther aborde la question du mariage dès 1520, dans *De captivitate Babylonica ecclesiae praeludium* ou *Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église*, un de ses premiers écrits majeurs<sup>17</sup>. Il y argumente que l'union conjugale a existé de tout temps et que même les "païens" l'ont connue. Si son caractère sacré ne fait aucun doute, il n'en est pas de même de sa prétendue nature sacramentaire: *Aucun texte de l'Écriture ne permet de considérer le mariage comme un sacrement*<sup>18</sup>. Dans la Vulgate, la lettre de l'apôtre Paul aux Ephésiens (Ep, 5, 32), souvent invoquée par les théologiens catholiques, contiendrait une importante erreur de traduction. Le terme grec de *mysterion* y est en effet rendu par le terme latin de *sacramentum*, un abus de langage décrié par tous les auteurs protestants<sup>19</sup>.

15 *Les Decrets et Canons touchant le mariage...*, 1564, 5r.

16 T. M. Safley, "Marriage", in H. J. Hillerbrand (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 3, pp. 18-23; A. Jelsma, "'What Men and Women are meant for': on marriage and family at the time of the Reformation", in A. Jelsma, *Frontiers of the Reformation. Dissidence and Orthodoxy in Sixteenth Century Europe*, Ashgate, 1998, Routledge, 2016, EPUB, chapter 8; S. Burghartz, *Zeiten der Reinheit – Orte der Unzucht. Ehe und Sexualität in Basel während der Frühen Neuzeit*, Paderborn, Schöningh, 1999.

17 M. Luther, "Du mariage", dans *Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église* (1520), dans *Œuvres*, vol. I, édition publiée sous la direction de M. Lienhard et M. Arnold, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 791-805. Pour une analyse des écrits de Luther sur le mariage: T. M. Safley, "Marriage"..., 1996, pp. 19-20; T. O'Reggio, "Martin Luther on Marriage and Family", 2012, *Faculty Publications*, Paper 20, Andrews University, <http://digitalcommons.andrews.edu/church-history-pubs/20> (consulté le 15 décembre 2018).

18 M. Luther, "Du mariage"..., p. 791, traduction du latin par R.-H. Esnault (Labor et Fides, 1966), revue par G. Lagarrigue (Gallimard, 1999).

19 Notamment par Jean Calvin dans son *Institution de la Religion chrétienne* (1541): cf. l'édition critique en deux vols. (O. Millet, ed.), Genève, Librairie Droz, 2008, vol. 2, pp. 1471-1479 (paragraphe "Du mariage" dans le chapitre "Des cinq autres cérémonies"). "Ils ont été trompez du mot de Sacrement, qui est en la translation commune. Mais estoit-ce rayson que toute l'Eglise portast la peine de leur ignorance? Sainct Paul avoit usé du nom de *mystère*, qui signifie *secret*" (pp. 1474-1475). Le fait que, dans l'Église romaine, le mariage soit interdit à une partie des fidèles, à savoir au clergé, prouve à lui seul qu'il ne s'agit pas d'un sacrement: "Qu'elle absurdité est-ce d'interdire aux Prestrez un Sacrement?" (p. 1476). Mais, en réalité, l'institution du mariage comme sacrement a surtout permis à la hiérarchie catholique d'étendre son pouvoir dans le domaine "des causes matrimoniales, d'autant que c'estoit chose sacrée à laquelle ne devoient toucher les jugez laycz" (p. 1477).

La conception luthérienne des sacrements découle en fait de la notion que le salut repose sur la seule grâce divine (*Sola Gratia*). Le mariage peut être une métaphore symbolisant les liens entre le Christ et son Église, mais il n'est pas salvateur en termes sotériologiques et eschatologiques. Sa valeur spirituelle est ailleurs, à savoir dans la protection qu'il propose contre les excès charnels. Le réformateur l'explique dans des textes ultérieurs, destinés avant tout à discréditer le célibat ecclésiastique. Le traité *Vom ehelichen Leben* ou *De la vie conjugale*, qui date de 1522, développe, entre autres, la théorie selon laquelle les hommes et les femmes ont été conçus pour se reproduire<sup>20</sup>. Après quelques pages consacrées aux questions des empêchements et du divorce, Luther s'attarde, dans la troisième partie, sur la nature et les mérites du mariage.

La sexualité ne serait pas un choix mais une obligation pour tous, en conformité avec la nature humaine; la conjugalité chrétienne serait une manière, la meilleure en fait, de "plaire à Dieu" et "d'aider à son œuvre":

Or, ceux-là reconnaissent la vie conjugale qui croient fermement que Dieu a lieu-même institué le mariage et qu'il a ordonné d'unir l'homme et la femme, d'engendrer des enfants et d'en prendre soin. (...) Ils ont donc aussi l'assurance que cet état plaît à Dieu en lui-même, avec toute sa réalité, ses œuvres, ses souffrances et ce qu'il contient. Maintenant, dis-moi: comment un cœur peut-il connaître plus de bonheur, de paix et de joie, sinon en Dieu, et dans la certitude que son état, son être et son œuvre plaisent à Dieu?<sup>21</sup>.

Luther estime que ceux qui sont malheureux en mariage n'ont pas encore compris l'origine divine et le caractère profondément sacré de celui-ci; ils seraient logés à la même enseigne que les religieux abstinents, ignorants des projets divins:

Mais il n'est pas étonnant que la plupart des gens mariés n'aient, eux aussi, que du désagrément et de la misère, car ils ignorent tout de la Parole et de la volonté de Dieu concernant leur état. C'est pourquoi ils sont aussi misérables que les moines et les nonnes, étant privés, les uns comme les autres, de la consolation et de la certitude de la bienveillance divine. (...) Il suffit qu'ils ne connaissent pas intérieurement leur état et qu'ils ne voient pas qu'il plaît à Dieu, pour que surgisse le désagrément. Lors donc qu'ils cherchent dans le mariage le plaisir extérieur, ils ne le trouvent pas, et ainsi le déplaisir s'ajoute au déplaisir, ce qui provoque nécessairement les cris indignés que l'on pousse et les pages que l'on noircit au sujet des femmes et de l'état conjugal<sup>22</sup>.

Dans cet extrait, les références négatives aux pratiques catholiques –promotion du célibat, dépréciation de la conjugalité, misogynie structurelle– sont évidentes bien que sous-entendues. Luther recommande à tout bon chrétien de se marier jeune pour minimiser les risques du péché de chair et profiter pleinement des nombreux bienfaits du mariage. Pourquoi se soucier des problèmes de subsistance, puisque Dieu veillera aux besoins "de la nourriture, de la boisson et du vêtement", sauf pour ceux qui se rendent coupables d'oisiveté? La suite de l'argumentation oppose à nouveau l'état conjugal à la triste condition

20 M. Luther, *De la vie conjugale*, dans Œuvres, I, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 1147-1179.

21 *Id.*, p. 1169, traduction de l'allemand par A. Greiner (Labor et Fides, 1965), revue par N. de Laharpe (Gallimard, 1999). Sur la conception luthérienne de la sexualité: S. C. Karant-Nunn, "Une œuvre de chair: l'acte sexuel en tant que liberté chrétienne dans la vie et la pensée de Martin Luther", dans O. Christin & Y. Krumenacker (coords.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 467-485. Voir aussi une biographie récente de Luther qui s'attarde entre autres sur la question de la sexualité: L. Roper, *Martin Luther. Renegade and Prophet*, London, Vintage, 2016.

22 M. Luther, *De la vie conjugale*, p. 1175.

des célibataires. Le fait d'avoir des enfants et le bonheur de la vie en famille seraient à la fois la récompense suprême et la meilleure manière de servir Dieu:

Pourtant, ce qu'il y a de meilleur dans la vie conjugale, ce pour quoi il vaudrait la peine de tout souffrir et de tout entreprendre, c'est que Dieu donne des enfants et commande de les éduquer pour le service de Dieu. Voilà l'œuvre la plus noble et la plus précieuse qui soit sur la terre, car rien ne peut plaire davantage à Dieu que de sauver des âmes. (...) Dieu dépose dans son sein (celui de l'état conjugal) des âmes engendrées par le corps même des conjoints, et auprès desquelles ceux-ci peuvent accomplir toutes les œuvres chrétiennes. Car le père et la mère sont assurément les apôtres, les évêques, les pasteurs des enfants lorsqu'ils annoncent l'Évangile. En un mot, il n'y a pas d'autorité plus grande ni plus noble sur la terre que celle des parents sur leurs enfants, car ils exercent sur eux l'autorité spirituelle et temporelle. Quiconque enseigne l'Évangile à son prochain est vraiment son apôtre et son évêque. (...) Vois donc combien sont bons et riches l'œuvre et l'ordre de Dieu<sup>23</sup>.

Cette longue citation renvoie au rôle principal que le couple et la famille jouent, ou doivent jouer, dans la vie du chrétien, selon les protestants. Le mariage et la procréation servent avant tout à créer les meilleures conditions pour l'éducation des enfants dans l'esprit évangélique, et donc pour le salut des âmes. Cette mission n'enlève rien à la nature vile du péché de chair, mais elle permet de sublimer celui-ci: "Mais Dieu épargne les époux par grâce, parce que l'ordre conjugal est son œuvre; et même il conserve, au milieu du péché et par son moyen, tout le bien qu'il y a implanté en le bénissant<sup>24</sup>".

Les idées-clé de Luther sur le mariage sont déjà présentes dans un écrit datant des débuts de la Réformation, d'avant la rupture définitive avec l'Église romaine; par la suite, il ne fera que les approfondir et assurer leur diffusion à grande échelle<sup>25</sup>. Le *Sermon sur l'état conjugal* de 1518 reconnaît encore à l'union entre époux le statut de sacrement, mais la définition de celui-ci n'est déjà plus conforme à la doctrine catholique: "Un sacrement, c'est un signe sacré qui signifie quelque chose d'autre, de spirituel, de saint, de céleste et d'éternel<sup>26</sup>". La deuxième caractéristique du mariage serait son association avec le devoir de fidélité, un engagement mutuel qui permet de modérer les élans charnels. Le troisième bienfait de la vie conjugale résiderait dans le fait qu'elle "porte des fruits" et que ceux-ci permettent d'annuler le péché de chair, voire d'autres péchés, s'ils sont élevés "en ayant pour seules vues le service, la louange et la gloire de Dieu<sup>27</sup>".

La suite de la démonstration permet d'entrer dans le cœur de la théologie luthérienne de la filiation et donc de la famille:

Oh quelle noble, grande et sainte condition que celle du mariage lorsqu'elle est respectée ! Mais quelle misère, quel état effroyable et périlleux que le mariage lorsqu'il est bafoué! (...) Enfin, si tu veux vraiment faire pénitence pour tes péchés (...), alors (...) élève bien tes enfants; (...) n'épargne ni l'argent ni les frais, ni la peine ni le travail; tes enfants seront les églises, les autels, les testaments, les vigiles et les messes que tu laisseras derrière toi; ils viendront t'éclairer au moment de ta mort et cette lumière t'accompagnera au long de ton chemin<sup>28</sup>.

23 *Id.*, pp. 1176-1177.

24 *Id.*, p. 1179.

25 M. Luther, *Sermon sur l'état conjugal*, dans *Œuvres*, I, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 231-240.

26 *Id.*, p. 236, traduction de l'allemand par N. de Laharpe (Gallimard, 1999).

27 *Id.*, p. 238.

28 *Id.*, pp. 239-240.

Les autres réformateurs, Calvin et Zwingli par exemple, ne développent pas des thèses fondamentalement différentes de celles de Luther. Tous rejettent la survalorisation du célibat voulue par l'Église catholique et revendiquent, par conséquent, le mariage des pasteurs<sup>29</sup>. Tous dénie au mariage la valeur de sacrement. Presque tous considèrent néanmoins l'union conjugale comme un état *de grâce*, bénéfique pour la maîtrise des corps et le salut des âmes. Tous recommandent aussi la mise en place de règles strictes pour encadrer le mariage, de la préparation à la vie de couple en passant par la cérémonie proprement dite, mais aussi le divorce, possible à certaines conditions et sous des modalités bien définies. Ces notions à la fois théologiques et juridiques prédominent jusqu'à nos jours, marquant la plupart des pratiques protestantes contemporaines liées à la conjugalité<sup>30</sup>.

L'exception qui confirme la règle est celle de certains courants de la Réforme dite "radicale" qui adoptent une vision différente du mariage, inscrite dans une approche "spiritualiste" de la communauté des croyants<sup>31</sup>. Les relations maritales n'ont pas de but propre et intrinsèque; elles doivent surtout refléter et renforcer les liens d'alliance entre Dieu et l'humanité, en général. Les Anabaptistes les plus radicaux vont jusqu'à encourager la polygamie pour multiplier et enrichir ceux-ci. Mais, ces idées et pratiques, mises au pilori par le concile de Trente et aussi par les autres mouvements protestants, sont très minoritaires. Pour la grande majorité des protestants, le mariage est bien "sacré" au sens large du terme. En réalité, sa "sacralité" réside autant, voire davantage dans la vie de couple et de famille que dans l'institution conjugale proprement dite. Mais peut-on vraiment parler de "sacralisation", et si oui, quel sens faut-il donner à cette notion?

#### 4. "SACRALISATION" DE LA FAMILLE PROTESTANTE?

Rappelons que la notion de "Sainte Famille" n'existe pas vraiment dans le catholicisme redéfini par le concile de Trente au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. La célébration de la famille chrétienne modèle est-elle pour autant inexistante à cette époque? Ne faut-il pas plutôt la chercher dans les rangs protestants? Les Églises nées de la Réformation seraient-elles les premières promotrices de la "Sainte Famille", au sens large et symbolique du terme, bien avant que la notion ne soit récupérée et instrumentalisée par le catholicisme à partir du 19<sup>e</sup> siècle? Il y aurait là un paradoxe intéressant. Les recherches dans ce domaine ne manquent pas, mais elles sont souvent conduites dans des optiques confessionnelles, catholique et protestantes, qui évitent, encore et toujours, les parallèles et les comparaisons.

29 Sur la mise en œuvre de cette revendication, voir par exemple: S. Gautier, "Mariages de pasteurs dans le Saint-Empire luthérien: de la question de l'union des corps à la formation d'un corps pastoral 'exemplaire et plaisant à Dieu'", dans *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique...*, 2017, pp. 505-517. Sur les "familles de pasteurs": S. C. Karant-Nunn, "The emergence of the pastoral family in the German Reformation: the parsonage as a site of socio-religious change", in C. S. Dixon & L. Schorn-Schütte (coords.), *The Protestant Clergy of Early Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave/Macmillan, 2003, pp. 79-99.

30 W. Yates, "The Protestant View of Marriage", *Journal of Ecumenical Studies*, 22 (1985), pp. 41-54; Y. Krumenacker, "Protestantisme: le mariage n'est plus un sacrement", dans *Mariages*, catalogue d'exposition, Archives municipales de Lyon, Lyon, Olivétan, 2017.

31 G. H. Williams, *The Radical Reformation*, (1962), 3<sup>e</sup> ed., Truman State University Press, 2000, pp. 755-798 ("Marriage, Family Life and Divorce in the Radical Reformation"). Le terme de "Réforme radicale", forgé par l'historien américain George Williams dans les années 1960 apparaît, de nos jours, comme daté, voire inopérant. De quelle "radicalité" s'agit-il? Par rapport à quelles conceptions arbitraires de la "normalité" faudrait-il la définir? En fait, cette notion très connotée induit des jugements de valeur qui n'ont pas leur place en histoire. Par ailleurs, la catégorie de "Réforme radicale" est un fourre-tout qui donne l'illusion d'une grande proximité entre des mouvements hétéroclites et parfois irréconciliables.

Qu'en est-il de la famille protestante à l'époque moderne? Hormis les adeptes les plus engagés de certains courants de la "Réforme radicale", qui se méfient du noyau familial et privilégient l'intégration à la communauté en quête d'alliance avec Dieu, les Églises issues de la Réformation valorisent fortement la famille nucléaire. Reconnue comme unité de base de la société, celle-ci est généralement dépeinte et promue dans son rôle de lieu idéal pour vivre la piété chrétienne au jour le jour. Cette vision découle évidemment du rejet du célibat ecclésiastique, mais aussi d'une nouvelle conception du salut (*Sola Gratia*) et de la vocation, via le principe du "sacerdoce universel". Ce socle conceptuel du protestantisme, aux conséquences pratiques importantes, abolit la distinction essentielle entre les fidèles et les officiers du culte en proclamant que chaque chrétien est un prêtre en puissance<sup>32</sup>.

Par ailleurs, selon les protestants, la vie monastique ou religieuse n'apporte pas davantage la grâce divine que la vie "dans le siècle". En plus, tous les chrétiens peuvent être des porte-parole du Christ, chacun à sa manière, dans sa profession, dans sa paroisse, et aussi dans sa famille. Certes, le premier objectif de la conjugalité est de vivre la sexualité en évitant ou en limitant le péché de chair, mais, rappelons-le, les mérites du mariage vont bien plus loin. En ouvrant la voie vers la formation d'une famille pieuse et unie, la vie de couple jette les fondements d'un cadre moral et affectif stable qui permet à chacun de vivre aux mieux sa foi chrétienne. Les époux peuvent ainsi servir Dieu et leurs prochains dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le milieu familial apparaît comme le lieu par excellence pour transmettre les connaissances et les valeurs chrétiennes, une véritable "maison de l'éducation" (*House of Learning*), à l'image de celle créée et entretenue par Luther et sa femme eux-mêmes<sup>33</sup>. De nombreux écrits luthériens destinés aux jeunes mariés et aux nouveaux parents, de même qu'à ceux et celles qui ont déjà de l'expérience dans la vie de famille, s'attardent sur les prérequis et préceptes élémentaires de celle-ci<sup>34</sup>. Des prêches édités, dits "de mariage" (*Ehepredigten*, en allemand), des "manuels de conjugalité" (*Ehebücher*) et des guides pour "bons pères de famille" (*hausväterliche Literatur*) insistent sur l'importance du respect des engagements réciproques.

Les deux époux ont librement consenti à la vie commune et chacun est censé agir selon des schémas préétablis, liés à son sexe et à son statut. Le *pater familias* doit garantir la sécurité et la prospérité de tous, en exerçant le pouvoir et en prodiguant conseils et instructions. La mère de famille doit l'honorer et lui obéir, tout en se chargeant de l'intendance et de la garde des enfants. Ces derniers doivent surtout se soumettre à l'autorité de leurs parents, dans le cadre de liens d'attachement profonds, propices à la transmission intergénérationnelle. Mari et femme se doivent mutuellement assistance, fidélité et amour.

La célébration protestante de la famille, également présente dans le calvinisme, atteint son point culminant dans le puritanisme à travers la propagation du modèle de la "famille puritaine"<sup>35</sup>. Elle se perpétue jusqu'à nos jours, même si elle a évidemment dû s'adapter à

32 P. Hacker, *Faith in Luther. Martin Luther and the Origin of Anthropocentric Religion*, Emmaus Academic, 2017, Epub, chapter V ("The Sacraments and the Church"); T. O'Reggio, "Martin Luther on Marriage and Family"..., 2012.

33 G. Strauss, *Luther's House of Learning*, Baltimore/London, 1978.

34 T. M. Saffley, "Family", in H. J. Hillerbrand (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 2, pp. 93-98; S. C. Karant-Nunn, "Marriage, Defenses of", in H. J. Hillerbrand (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 2, p. 24. Voir aussi: S. H. Hendrix, "Christianizing Domestic Relations: Women and Marriage in Johann Freder's *Dialogus dem Ehestand zu ehren*", *Sixteenth Century Journal*, 23 (1992), pp. 251-266.

35 E. S. Morgan, *The Puritan Family. Religion and Domestic Relations in Seventeenth-Century New England*, (1944), New York, Harper, 1966; J. Demos, *A Little Commonwealth: Family Life in Plymouth Colony*, New York, 1970.

l'évolution des structures familiales et sociales au fil des siècles<sup>36</sup>. Le protestantisme met donc la vie et la piété familiales au centre de la pratique chrétienne. Sa grande originalité par rapport au catholicisme d'avant le 19<sup>e</sup> siècle réside indéniablement dans cette centralité. Même si le terme de "sacralisation" est sans doute trop fort, il faut constater que la famille protestante revêt un caractère "sacré" indéniable bien avant l'émergence du culte de la "Sainte Famille" catholique<sup>37</sup>. Cet important changement de perspective n'est, à mes yeux, pas apprécié à sa juste valeur dans la plupart des synthèses sur la Réformation au 16<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Une histoire générale de la famille protestante, dans une approche socio-anthropologique, portée par les concepts et les méthodes des *gender studies*, reste à faire. Mais elle ne trouvera son véritable intérêt que dans la comparaison avec les conceptions et les pratiques catholiques<sup>39</sup>.

Il n'est pas fortuit que les quelques historiens qui, à partir des années 1980, ont relativisé, voire contredit, les thèses de Jean-Louis Flandrin et Lawrence Stone sur la famille à l'époque moderne<sup>40</sup>, l'ont fait en étudiant les réalités sociales et culturelles de sociétés protestantes, à commencer par l'Angleterre, l'Écosse, les villes suisses ou les territoires allemands. Une première étape consiste à rappeler que les intérêts économiques et financiers, qui jouent incontestablement dans l'institution du mariage et que l'histoire économique a tendance à exacerber, n'empêchent pas celle-ci d'être aussi une source d'affectivité et de spiritualité.

L'historien américain Steven Ozment est le porte-drapeau d'une vision confessionnelle, centrée sur la famille protestante idéale, ou plutôt sur l'idéal de la famille protestante tel

36 Voir par exemple: F. Carillo, "Famille", dans P. Gisel (coord.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, PUF/Quadrige, 2006, p. 489.

37 T. M. Safley, "Family"..., 1996, p. 97. "The notion that the Reformation somehow sanctified the family through a corpus of prescriptive literature must be rejected (...). Luther and his followers merely moved marriage to the center (...) and made the family an object of concern and consideration. (...)". Contrairement à Safley, je revendique l'usage du terme "sacré", compris dans un sens dérivé, aux connotations purement humaines.

38 Quelques exceptions: S. C. Karant-Nunn, "Reformation Society, Women and the Family", in A. Pettegree (coord.), *The Reformation World*, London/New York, Routledge, 2000, pp. 433-460; M. E. Wiesner, "Studies of Women, the Family and Gender", in W. S. Maltby (coord.), *Reformation Europe: A Guide to Research*, Saint Louis, 1992, pp. 181-196. Souvent, la question du mariage est traitée en parallèle au statut des femmes, en référence aux travaux issus des *gender studies*. Voir par exemple: M. E. Wiesner, *Women and Gender in Early Modern Europe*, Cambridge, 1993; R. Mentzer, "La place et le rôle des femmes dans les Églises réformées", *Archives de sciences sociales des religions*, 113 (2001), pp. 119-132; H. Wunder, "He is the Sun. She is the Moon": *Women in Early Modern Germany*, Harvard University Press, 1998

39 Il y a malheureusement très peu d'études comparatives, réalisées dans une optique inter- ou supra-confessionnelle. Voir notamment: T. M. Safley, *Let No Man Put Asunder: The Control of Marriage in the German Southwest. A Comparative Study, 1550-1600*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Press, 1984. Dans une tentative d'histoire comparée plus récente et plus large, les aspects confessionnels sont trop peu thématés: S. Seidel Menchi (coord.), *Marriage in Europe 1400-1800*, Toronto, University of Toronto Press, 2016. Un sujet particulier, celui des mariages "mixtes", en d'autres termes interconfessionnels ou même interreligieux, a fait l'objet de quelques études; voir entre autres: C. Cristellon, "Mixed Marriages in Early Modern Europe", in *Marriage in Europe 1400-1800...*, EPUB, chapter 10; B. Forclaz, "Le foyer de la discorde? Les mariages mixtes à Utrecht au XVII<sup>e</sup> siècle", *Annales. Histoire, Sciences sociales* (2008/5), pp. 1101-1123.

40 Ces thèses, inspirées par les méthodes et postulats de l'histoire socio-économique de leur époque, considèrent qu'à l'époque moderne les familles s'organisent en structures larges et lâches, fondées sur des intérêts partagés plutôt que sur des liens affectifs. J.-L. Flandrin, *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1976/1984; L. Stone, *The Family, Sex and Marriage in England, 1500-1800*, New York, Weidenfeld & Nicolson, 1977. Voir aussi un autre grand classique, à connotation anthropologique, de l'approche socio-économique du mariage et de la famille: J. Goody, *The Development of the Family and Marriage in Europe*, Cambridge, 1983; *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, Armand Colin, 1985/2012.

qu'il est représenté sur de nombreuses gravures de l'époque moderne<sup>41</sup>. Son ouvrage-phare, qui date de 1983 et porte le titre très parlant de *When Fathers Ruled – Quand les Pères régnaient*, montre comment la Réformation a réhabilité et célébré le mariage, mais aussi quels sont les devoirs respectifs, fort différents, déterminés par des rôles hautement "genrés", du mari et de la femme, du père et de la mère<sup>42</sup>. Au centre de la vie de famille, Steven Ozment place la procréation et surtout l'éducation des enfants, dans la foi chrétienne et dans l'esprit d'une chaîne "sacrée" reliant les générations entre elles.

Thomas Max Safley résume ainsi les fonctions de base de la famille protestante: celle-ci doit d'abord être la première "école de religion" (*school of religion*), mais elle remplit aussi d'autres missions d'intégration à la communauté des croyants. Ainsi, elle doit également être "école de société" (*school of society*) et "école d'économie" (*school of economy*)<sup>43</sup>. Un processus complexe d'"acculturation" transforme les membres du noyau familial en acteurs à part entière de structures sociales et politiques fondées sur les mêmes valeurs, à savoir l'honneur, la déférence, la soumission à l'autorité, l'entraide, la sécurité matérielle et la recherche de prospérité. Si l'efficacité réelle de cette socialisation protestante est difficile à établir, ses limites sont bien documentées par la recherche historique. Les aspects financiers ont souvent suscité des tensions, tant entre époux ou entre parents et enfants qu'entre familles voisines ou associées.

En réalité, la représentation idéalisée colportée par une partie importante de l'historiographie ne doit pas faire oublier que le mariage protestant est soumis à des règles très strictes et à un contrôle renforcé de la part des autorités à la fois politiques et religieuses. Dès le 16<sup>e</sup> siècle, les textes légaux et disciplinaires visant à éviter les abus de toutes sortes dans le domaine de la conjugalité, des mariages clandestins aux séparations non justifiées, en passant par les relations disharmonieuses ou irrespectueuses de la loi divine et les conflits d'héritage, foisonnent dans les territoires luthériens et réformés. En parallèle, des tribunaux spécifiques veillent à la bonne application de toutes ces lois et recommandations en multipliant les procès contre les déviances et en "judiciarisant" fréquemment des questions relevant de la vie privée<sup>44</sup>.

41 Sur l'importance des gravures dans la diffusion de l'image de la famille protestante idéale: G. Strauss, *Luther's House of Learning...*, 1978; R. Thomas, "Éduquer au mariage par l'image dans les Provinces-Unies du XVII<sup>e</sup> siècle: les livres illustrés de Jacob Cats", *Les Cahiers du Larhra*, dossier sur *Images et Histoire*, 2012, pp. 113-144. Voir aussi une étude intéressante sur l'image de soi véhiculée par les pasteurs luthériens dans les sermons funéraires, qui accordent une place centrale à la famille: S. Gautier, "Identité, éloge et image de soi dans les sermons funéraires des foyers pastoraux luthériens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles", *Europa moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n3 (2012), pp. 54-71.

42 S. Ozment, *When Fathers Ruled. Family Life in Reformation Europe*, Studies in Cultural History, Harvard University Press, 1983. Signalons aussi: M. R. Forster, B. J. Kaplan (coords.), *Piety and Family in Early Modern Europe. Essays in Honour of Steven Ozment*, St. Andrews Studies in Reformation History, Aldershot, Ashgate, 2005.

43 T. M. Safley, "Family"..., 1996, pp. 95-96.

44 Voir entre autres: T. M. Safley, "Protestantism, divorce and the breaking of the modern family", in K. C. Sessions et P. N. Bebb (coords.), *Pietas et Societas: New Trends in Reformation Social History*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Press, 1985, pp. 35-56; R. Kingdon, *Adultery and Divorce in Calvin's Geneva*, Harvard University Press, 1995; J. R. Watt, *The Making of Modern Marriage: Matrimonial Control and the Rise of Sentiment in Neuchâtel*, Ithaca, 1992; J. F. Harrington, *Reordering Marriage and Society in Reformation Germany*, Cambridge, 1995; S. Westphal, I. Schmidt-Voges & A. Baumann (coords.), *Venus und Vulcanus. Ehe und ihre Konflikte in der Frühen Neuzeit*, München, Oldenbourg Verlag, 2011. Pour l'Angleterre: M. Ingram, *Church Courts. Sex and Marriage in England 1570-1640*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987; R. Adair, *Courtship, Illegitimacy and Marriage in Early Modern England*, Manchester, Manchester University Press, 1996. Pour la minorité protestante de France, voir notamment, dans une approche très juridique: P. Bels, *Le mariage des protestants français jusqu'en 1685. Fondements doctrinaux et pratique juridique*, Paris,

Thomas Max Safley souligne à raison les rapports étroits entre cette “disciplination” de la vie de couple et le renforcement des prérogatives du pouvoir politique, magistrat urbain et/ou prince territorial: “As a result, marriage became both fully public and fully policed, simultaneously a means of social control and the object of social control<sup>45</sup>”. Bref, le mariage protestant est une affaire hautement publique et cette place “au-devant de la scène” est autant un signe qu’un facteur multiplicateur de son importance, voire de sa “sacralité”.

S’y ajoutent des conventions et des contraintes qui sont davantage liées à l’éducation des enfants. La dévotion familiale est fortement encouragée, notamment à travers la promotion de la lecture biblique et de la prière aux moments des repas ou à l’heure du coucher. L’enseignement du catéchisme, des paragraphes principaux de la foi chrétienne réformée, occupe une place de choix dans la fabrication d’un nouveau type de croyants, ces hommes et femmes disséqués par Philip Benedict dans son histoire sociale du calvinisme<sup>46</sup>.

Les pratiques privées sont évidemment difficiles à contrôler, mais les autorités politiques et religieuses trouvent des subterfuges pour surveiller les familles et veiller à ce que leur piété soit la plus adéquate possible. Ainsi, dans beaucoup de communautés, en Empire, en Suisse et en Écosse notamment, les futurs mariés doivent faire preuve devant les ministres du culte non seulement de leur capacité à lire la Bible mais aussi et surtout de leur maîtrise du catéchisme<sup>47</sup>. Alors que les femmes, épouses et mères attentionnées, sont traditionnellement en charge de la petite enfance, les hommes, époux et pères modèles, jouent toujours le rôle de protagoniste dans le façonnement religieux de leur progéniture plus avancée en âge.

Prenant le contrepied de Steven Ozment et d’autres auteurs qui insistent sur la bienveillance du *pater familias* omnipotent, des historiennes inspirées par les *gender studies* ont mis en évidence le côté conservateur et misogyne de la famille luthérienne ou réformée typique. Partant d’une étude détaillée de la ville d’Augsbourg au 16<sup>e</sup> siècle, Lyndal Roper a ainsi démontré la perte de liberté des femmes tant dans les sphères si disciplinées et surveillées du “saint ménage” (*The Holy Household*) que dans la société et ses différentes strates, en général<sup>48</sup>. L’image d’une Réformation propice au sexe féminin et à l’affirmation de ses droits, dans la famille et au-delà, a été sérieusement écornée par toute une série de travaux qui ont plutôt mis en évidence sa contribution au maintien, voire au renforcement des structures patriarcales<sup>49</sup>. Ils viennent confirmer les conclusions centrales de Lyndal Roper, à savoir son constat que l’émergence et la mise en avant d’une “Sainte Famille” protestante s’est faite au détriment des femmes, de leur autonomie et de leur valorisation sociale. La récupération du terme et de ses attributs par le catholicisme contemporain n’y a évidemment rien changé.

---

Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968.

45 T. M. Safley, “Marriage”..., 1996, pp. 21-22. Voir aussi: L. Roper, “Going to Church and Street: Weddings in Reformation Augsburg”, *Past & Present*, 106 (1985), pp. 62-101; G. Jacobsen, “Women, Marriage and magisterial Reformation: the case of Malmø”, in *Pietas et Societas: New Trends...*, 1985, pp. 57-78.

46 P. Benedict, *Christ’s Churches Purely Reformed. A Social History of Calvinism*, New Haven/London, Yale University Press, 2002, pp. 509-518, extrait du chapitre “New Calvinist Men and Women?”.

47 *Id.*, p. 509.

48 L. Roper, *The Holy Household: Women and Morals in Reformation Augsburg*, Oxford Studies in Social History, Oxford, Clarendon Press, 1989.

49 S. C. Karant-Nunn, “Reformation Society, Women and the Family”..., 2000, pp. 433-460; M. E. Wiesner, “Studies of Women, the Family and Gender”..., 1992, pp. 181-196; M. E. Wiesner-Hanks, “Women”, in H. J. Hillerbrand (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 4, pp. 290-298.

## 5. EN GUISE DE CONCLUSION

Certains penseurs catholiques de la première modernité ont repris, sinon les idées protestantes sur le mariage, du moins une partie des retombées concrètes de celles-ci, et notamment la célébration de la vie familiale comme lieu de vie et de piété chrétiennes<sup>50</sup>. Ainsi François de Sales, une figure importante du catholicisme post-tridentin est un des premiers à soutenir, dans son *Introduction à la vie dévote* (1609), que l'état matrimonial peut permettre non seulement de faire son salut, mais même d'accéder à une certaine forme de sainteté. Au 17<sup>e</sup> siècle, de nombreux textes d'inspiration salésienne et sulpicienne mettent en avant le rôle de l'affection entre époux comme condition à la vie spirituelle de la famille et à la bonne éducation des enfants. Dans certaines régions catholiques, telle la Bavière, la piété familiale catholique s'est développée, quoique timidement, à l'instigation des autorités politiques et avec l'encouragement des Jésuites<sup>51</sup>. Ces derniers ont même soutenu et promu de nouvelles formes de dévotion à la "Sainte Famille", surtout au sein des confréries. Mais il s'agit là d'exceptions qui confirment la règle.

En réalité, la veine au sein du catholicisme qui met en avant la famille comme lieu de sanctification est restée marginale pendant toute la première modernité, pour la simple raison que la hiérarchie ecclésiastique ne l'a pas faite sienne et ne l'a pas promue systématiquement auprès des fidèles. Si le mariage a bien subi une réforme substantielle suite au concile de Trente, dans le cadre de la Réforme catholique, il n'en va pas de même de la famille chrétienne qui, à l'époque moderne, n'a connu de véritable rénovation que dans le monde protestant. Il faut attendre le 19<sup>e</sup> siècle pour voir émerger un véritable culte de la "Sainte Famille" par l'Église romaine, y compris dans ses plus hautes instances et à destination d'un très large public de fidèles<sup>52</sup>. Ce paradoxe se nourrit évidemment du profond contraste entre, d'un côté, le "sacerdoce universel" brandi comme un fondement théologique de la Réforme par tous les courants protestants, et, de l'autre côté, le renforcement de la hiérarchie ecclésiastique, lié à la sacralisation du célibat, qui est à l'œuvre dans le catholicisme des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles.

Les travaux des historiens qui ont "célébré", et partant idéalisé, la famille protestante de l'époque moderne doivent être relativisés, à la lumière des recherches plus récentes et plus critiques, centrées sur les rapports et les représentations de genre. Ils devraient surtout inspirer une étude élargie et comparative, inexistante dans l'historiographie traditionnelle, des réalités et des perceptions de la famille chrétienne au-delà des frontières confessionnelles. L'histoire du mariage et de la famille montre une fois de plus que les lectures mono-confessionnelles nous empêchent d'appréhender les réalités socioreligieuses du passé dans toute leur complexité.

Pendant des décennies, l'historiographie a privilégié l'étude des tensions et des conflits entre camps ennemis, dans des optiques souvent engagées, négligeant des sujets qui doivent se traiter de manière inter- et/ou supra-confessionnelle, telles l'histoire du corps ou

50 M. Bernos, "Le concile de Trente et la sexualité. La doctrine et sa postérité"..., 1998, pp. 231-235. Voir aussi: M. Bernos, "L'Église et l'amour humain à l'époque moderne", dans M. Bernos, *Les sacrements dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...*, 2007, pp. 245-264; A. Walch, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 2002.

51 M. R. Forster, "Domestic Devotions and Family Piety in German Catholicism", in M. R. Forster, B. J. Kaplan (coords.), *Piety and Family in Early Modern Europe...*, 2005, pp. 97-114.

52 Voir notamment l'introduction, ainsi que les contributions centrées sur l'époque contemporaine dans: C. Vanderpelen-Diagre & C. Sägesser (coords.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique...*, 2017.

l'histoire des émotions<sup>53</sup>. Ces deux champs ont été explorés au cours des dernières années dans des approches faisant fi des frontières religieuses, notamment par Georges Vigarello et Susan Karant-Nunn<sup>54</sup>. Le mariage et la famille doivent aussi faire l'objet de davantage de travaux comparatifs et transversaux, à travers un prisme plus neutre qui permettra de repérer et d'étudier tant les ressemblances que les différences, et surtout les influences réciproques à court et à moyen terme.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adair, R., *Courtship, Illegitimacy and Marriage in Early Modern England*, Manchester, Manchester University Press, 1996.
- Beaulande-Barraud, V., "Sexualité, mariage et procréation. Discours et pratiques dans l'Église médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)", dans Vanderpelen-Diagre, C., & Sägerser, C., (coords.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Problèmes d'Histoire des Religions, 24, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, pp. 19-29.
- Bels, P., *Le mariage des protestants français jusqu'en 1685. Fondements doctrinaux et pratique juridique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968.
- Benedict, P., *Christ's Churches Purely Reformed. A Social History of Calvinism*, New Haven/London, Yale University Press, 2002.
- Bernos, M., "Le concile de Trente et la sexualité. La doctrine et sa postérité", dans Bernos, M., (coord.), *Sexualité et religions*, Paris, Cerf, 1988, pp. 217-239.
- Bernos, M., *Femmes et gens d'Église dans la France classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, Histoire religieuse de la France, 2003.
- Bernos, M., "L'Église et l'amour humain à l'époque moderne", dans Bernos, M., *Les sacrements dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pastorale et vécu des fidèles*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, pp. 245-264.
- Bologne, J.-C., *Histoire du mariage en Occident*, Paris, Lattès/Hachette Littératures, 1995.
- Burghartz, S., *Zeiten der Reinheit – Orte der Unzucht. Ehe und Sexualität in Basel während der Frühen Neuzeit*, Paderborn, Schöningh, 1999.
- Calvin, J., *Institution de la Religion chrétienne (1541)*, édition critique en deux vols., Millet, O., (ed.), Genève, Librairie Droz, 2008, vol. 2, pp. 1471-1479.
- Carillo, F., "Famille", dans Gisel, P., (coord.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, PUF/Quadrige, 2006, p. 489.
- Christin, O., & Krumenacker, Y., (coords.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., et Vigarello, G., (coords.), *Histoire du corps*, vol. 1: *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., et Vigarello, G., (coords.), *Histoire des émotions*, vol. 1: *De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

53 Voir les réflexions de Yves Krumenacker dans: *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique...*, 2017, pp. 439-450 (introduction à la partie sur "Le corps et les usages sociaux du corps").

54 A. Corbin, J.-J. Courtin et G. Vigarello (coords.), *Histoire du corps*, vol. 1: *De la Renaissance aux Lumières* (G. Vigarello, coord.), Paris, Éditions du Seuil, 2005; A. Corbin, J.-J. Courtin et G. Vigarello (coords.), *Histoire des émotions*, vol. 1: *De l'Antiquité aux Lumières* (G. Vigarello, coord.), Paris, Éditions du Seuil, 2016; S. C. Karant-Nunn, *The Reformation of Feeling: Shaping the Religious Emotions in Early Modern Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2010. S'y sont ajoutées, aux côtés des travaux sur les femmes et la féminité, dans la même optique d'histoire du genre, des recherches sur la masculinité à l'époque moderne. Voir notamment: S. H. Hendrix & S. C. Karant-Nunn (coords.), *Masculinity in the Reformation Era*, Kirksville, Truman State University Press, 2008.

- Cristellon, C., "Mixed Marriages in Early Modern Europe", in Seidel Menchi, S., (coord.), *Marriage in Europe 1400-1800*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, chapter 10.
- Demos, J., *A Little Commonwealth: Family Life in Plymouth Colony*, New York, 1970.
- Flandrin, J.-L., *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1976/1984.
- Forclaz, B., "Le foyer de la discorde? Les mariages mixtes à Utrecht au XVII<sup>e</sup> siècle", *Annales. Histoire, Sciences sociales* (2008/5), pp. 1101-1123.
- Forster, M. R., Kaplan, B. J., (coords.), *Piety and Family in Early Modern Europe. Essays in Honour of Steven Ozment*, St. Andrews Studies in Reformation History, Aldershot, Ashgate, 2005.
- Forster, M. R., "Domestic Devotions and Family Piety in German Catholicism", in Forster, M. R., Kaplan, B. J., (coords.), *Piety and Family in Early Modern Europe. Essays in Honour of Steven Ozment*, St. Andrews Studies in Reformation History, Aldershot, Ashgate, 2005, pp. 97-114.
- François W., & Soen, V. (coords.), *The Council of Trent: Reform and Controversy in Europe and Beyond, 1545-1700*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2018.
- Gautier, S., "Mariages de pasteurs dans le Saint-Empire luthérien: de la question de l'union des corps à la formation d'un corps pastoral 'exemplaire et plaisant à Dieu'", dans Christin, O., & Krumenacker, Y., (coords.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 505-517.
- Gautier, S., "Identité, éloge et image de soi dans les sermons funéraires des foyers pastoraux luthériens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles", *Europa moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n. 3 (2012), pp. 54-71.
- Goody, J., *The Development of the Family and Marriage in Europe*, Cambridge, 1983; *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, Armand Colin, 1985/2012.
- Hacker, P., *Faith in Luther. Martin Luther and the Origin of Anthropocentric Religion*, Emmaus Academic, 2017.
- Harrington, J. F., *Reordering Marriage and Society in Reformation Germany*, Cambridge, 1995.
- Hendrix, S. H., & Karant-Nunn, S. C., (coords.), *Masculinity in the Reformation Era*, Kirksville, Truman State University Press, 2008.
- Hendrix, S. H., "Christianizing Domestic Relations: Women and Marriage in Johann Freder's *Dialogus dem Ehestand zu ehren*", *Sixteenth Century Journal*, 23 (1992), pp. 251-266.
- Ingram, M., *Church Courts. Sex and Marriage in England 1570-1640*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Jacobsen, G., "Women, Marriage and magisterial Reformation: the case of Malmø", in Sessions, K. C., & Bebb, P. N., (coords.), *Pietas et Societas: New Trends in Reformation Social History*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Press, 1985, pp. 57-78.
- Jedin, H., *Crise et dénouement du concile de Trente*, Paris, Desclée, 1965.
- Jelsma, A., "'What Men and Women are meant for': on marriage and family at the time of the Reformation", in Jelsma, A., *Frontiers of the Reformation. Dissidence and Orthodoxy in Sixteenth Century Europe*, Ashgate, 1998, Routledge, 2016, EPUB, chapter 8.
- Karant-Nunn, S. C., "Une œuvre de chair: l'acte sexuel en tant que liberté chrétienne dans la vie et la pensée de Martin Luther", dans Christin, O., & Krumenacker, Y., (coords.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 467-485.
- Karant-Nunn, S. C., *The Reformation of Feeling: Shaping the Religious Emotions in Early Modern Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

- Karant-Nunn, S. C., "The emergence of the pastoral family in the German Reformation: the parsonage as a site of socio-religious change", in Dixon, C. S., & Schorn-Schütte, L., (coords.), *The Protestant Clergy of Early Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave/Macmillan, 2003, pp. 79-99.
- Karant-Nunn, S. C., "Reformation Society, Women and the Family", in Pettegree, A., (coord.), *The Reformation World*, London/New York, Routledge, 2000, pp. 433-460.
- Karant-Nunn, S. C., "Marriage, Defenses of", in Hillerbrand, H. J., (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 2, p. 24.
- Kingdon, R., *Adultery and Divorce in Calvin's Geneva*, Harvard University Press, 1995.
- Krumenacker, Y., "Protestantisme: le mariage n'est plus un sacrement", dans *Mariages*, catalogue d'exposition, Archives municipales de Lyon, Lyon, Olivétan, 2017.
- Le concile de Trente, 2<sup>e</sup> partie (1551-1563)*, vol. XI de l'*Histoire des conciles œcuméniques*, Paris, (Éditions de l'Orante, 1981), Fayard, 2005, pp. 441-455.
- Les Decrets et Canons touchant le mariage, publiez en la huictiesme session du Concile de Trente, souz nostre saint pere le Pape Pie quatriesme de ce nom, l'unziesme iour de novembre, 1563*, Paris, 1564.
- Luther, M., "Sermon sur l'état conjugal", dans *Œuvres*, I, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 231-240.
- Luther, M., "Du mariage", dans *Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église (1520)*, dans *Œuvres*, vol. I, édition publiée sous la direction de M. Lienhard et M. Arnold, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 791-805.
- Luther, M., *De la vie conjugale*, dans *Œuvres*, I, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1999, pp. 1147-1179.
- Mentzer, R., "La place et le rôle des femmes dans les Églises réformées", *Archives de sciences sociales des religions*, 113 (2001), pp. 119-132.
- Morgan, E. S., *The Puritan Family. Religion and Domestic Relations in Seventeenth-Century New England*, (1944), New York, Harper, 1966.
- O'Reggio, T., "Martin Luther on Marriage and Family", 2012, *Faculty Publications*, Paper 20, Andrews University, <http://digitalcommons.andrews.edu/church-history-pubs/20>. (consulté le 15 décembre 2018).
- Ozment, S., *When Fathers Ruled. Family Life in Reformation Europe*, Studies in Cultural History, Harvard University Press, 1983.
- Reynolds, P. L., *How Marriage became One of the Sacraments. The Sacramental Theology of Marriage from the Medieval Origins to the Council of Trent*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016/2018.
- Roper, L., *Martin Luther. Renegade and Prophet*, London, Vintage, 2016.
- Roper, L., *The Holy Household: Women and Morals in Reformation Augsburg*, Oxford Studies in Social History, Oxford, Clarendon Press, 1989.
- Roper, L., "Going to Church and Street: Weddings in Reformation Augsburg", *Past & Present*, 106 (1985), pp. 62-101.
- Safley, T. M., "Marriage", in Hillerbrand, H. J., (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 3, pp. 18-23.
- Safley, T. M., "Family", in Hillerbrand, H. J., (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 2, pp. 93-98.
- Safley, T. M., "Protestantism, divorce and the breaking of the modern family", dans Sessions, K. C., & Bebb, P. N., (coords.), *Pietas et Societas: New Trends in Reformation Social History*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Press, 1985, pp. 35-56.
- Safley, T. M., *Let No Man Put Asunder: The Control of Marriage in the German Southwest. A Comparative Study, 1550-1600*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Press, 1984.

- Seidel Menchi, S., (coord.), *Marriage in Europe 1400-1800*, Toronto, University of Toronto Press, 2016.
- Stone, L., *The Family, Sex and Marriage in England, 1500-1800*, New York, Weidenfeld & Nicolson, 1977.
- Strauss, G., *Luther's House of Learning*, Baltimore/London, 1978.
- Thomas, R., "Éduquer au mariage par l'image dans les Provinces-Unies du XVII<sup>e</sup> siècle: les livres illustrés de Jacob Cats", *Les Cahiers du Larhra*, dossier sur *Images et Histoire*, 2012, pp. 113-144.
- Vanderpelen-Diagre, C., & Sägesser, C., (coords.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Problèmes d'Histoire des Religions, 24, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017.
- Walch, A., *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 2002.
- Watt, J. R., *The Making of Modern Marriage: Matrimonial Control and the Rise of Sentiment in Neuchâtel*, Ithaca, 1992.
- Weis, M., "La 'Sainte Famille' inexistante? Le mariage selon le concile de Trente (1563) et à l'époque des Réformes", dans Vanderpelen-Diagre, C., & Sägesser, C., (coords.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique*, Problèmes d'Histoire des Religions, 24, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017, pp. 31-40.
- Westphal, S., Schmidt-Voges, I., & Baumann, A., (coords.), *Venus und Vulcanus. Ehe und ihre Konflikte in der Frühen Neuzeit*, München, Oldenbourg Verlag, 2011.
- Wiesner, M. E., *Women and Gender in Early Modern Europe*, Cambridge, 1993.
- Wiesner, M. E., "Studies of Women, the Family and Gender", in Maltby, W. S., (coord.), *Reformation Europe: A Guide to Research*, Saint Louis, 1992, pp. 181-196.
- Wiesner-Hanks, M. E., "Women", in Hillerbrand, H. J., (coord.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, Oxford, Oxford University Press, 1996, vol. 4, pp. 290-298.
- Williams, G. H., *The Radical Reformation*, (1962), 3<sup>e</sup> ed., Truman State University Press, 2000, pp. 755-798
- Wunder, H., *"He is the Sun. She is the Moon": Women in Early Modern Germany*, Harvard University Press, 1998.
- Yates, W., "The Protestant View of Marriage", *Journal of Ecumenical Studies*, 22 (1985), pp. 41-54.